Regule 4/11/2010

Association du Cadre de Vie Chemin des Maisons Neuves 03000 AVERMES

Président: A. HOARAU

NON à la concession de la R.C.E.A.

Au début de la création des Régions, L'ALLIER a été oubliée dans les contrats de Plan ETAT-REGION, en particulier dans le domaine routier.

Aujourd'hui, nous payons chèrement ces oublis. Les morts sur nos routes, surtout sur la R.C.E.A. sont là pour nous le rappeler.

Notre chef lieu de département est relié à celui de la Région par un C.D. ex R.N.9, qui nécessite depuis qu'il a été intégré dans le réseau départemental, de gros travaux d'entretien et de sécurité.

La portion de la R.C.E.A. située dans l'Allier, financée lors d'un contrat de plan a été conçue à l'origine pour être aménagée en 2x2 voies. Pour des raisons que seuls les décideurs de l'époque peuvent le dire, elle a été réalisée en une deux voies, d'où plus de deux cents morts par an sur cette route.

Nous, les habitants de l'Allier, nous sommes en droit d'attendre de l'Etat et de la Région, qu'ils rétablissent cette injustice en prenant en charge, rapidement, pour éviter que cette hécatombe continue, le financement de cette portion de la R.C.E.A. comme cela était le cas pour la partie située dans le Limousin.

De plus, nous,les Bourbonnais, nous n'avons pas à financer un réseau routier d'intérêt international, et payer pour l'emprunter s'il était concédé.

NON A LA CONCESSION.

Fait à Avermes le 04 Novembre 2010.

Le Président